

15 mai 1995

95.124

Motion Michel Schaffter**Quelle médecine scolaire pour demain?**

La pratique en matière de médecine scolaire relève actuellement de décisions communales et cantonales. On assiste dès lors au développement de différences importantes dans la réalité liées à la diversité des choix communaux et aux conceptions variables que les médecins scolaires ont de leur charge.

L'élément cantonal qui assure un minimum de coordination consiste en une convention définissant les actes qui bénéficient d'une subvention. Il s'agit de contrôles physiques des élèves et de séances d'information sanitaire.

L'évolution de notre société a suscité des initiatives nouvelles en matière de médecine scolaire: journées-santé, intervention du Groupe d'information sexuelle et d'éducation à la santé (GIS), abandon des contrôles physiques systématiques, intégration des enseignants, etc. Des besoins nouveaux sont constatés qui donnent lieu à de nouvelles pratiques ici ou là.

L'éducation à la santé n'est plus le seul fait du médecin scolaire. Des équipes (médecin, infirmière, intervenants spécialisés, médiateurs, enseignants, etc.) sont appelées à se former, des réseaux à se constituer.

Il apparaît dès lors qu'un véritable projet cantonal de médecine scolaire et d'éducation à la santé doit être mis sur pied. Nous demandons au Conseil d'Etat de prendre toutes mesures utiles propres à l'élaboration de ce projet, à la constitution de sa base légale et à la sollicitation des ressources humaines nécessaires à sa réalisation. Ce projet devrait également prendre en considération la médecine sociale et préventive tant dans le cadre de la vie privée que dans celui des activités professionnelles futures.

La médecine scolaire de demain relevant de directives et d'une éducation à la santé large, extracantonale – et non pas seulement d'actes médicaux –, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les possibilités de coordonner ses réflexions avec celles qui sont faites dans les autres cantons romands.

Cosignataires: J. Philippin, Ch. Ruedin Fauché, B. Bois, L. Vaucher, M.-A. Noth, S. Mamie, B. Soguel, B. Renevey, F. Gertsch, B. Perret, M. Dusong, C. Borel, G. Bochsler-Thiébaud, A.-M. Cardinaux-Mamie, F. Berthoud, J. Studer, A.-C. Pétremand-Berger, M. Pauchard-Givord, L. Matthey, D. Barraud, P. Willen, S. Vuilleumier, M. Blum et J.-J. Delémont.